Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 14 (1999)

Heft: 3

Artikel: "Sans masques nous sommes comme un arbre sans racines" : le

pillage de biens culturels

Autor: Betschart, Madeleine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-726755

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Sans masques nous sommes comme un arbre sans racines» Le pillage de biens culturels

Resümee

Die UNESCO-Konvention Die Debatte zur Ratifikation der UNESCO-Konvention von 1970 steht in der Schweiz bald zur öffentlichen Diskussion. Ab dem 22. September 1999 werden betroffene Kreise (Kantone, Museen, Kunsthandel, Verbände und NGO's) ihre Stellungnahme zu der vom Eidgenössischen Departement des Innern erarbeiteten Vorschlags abgeben. Mit der Ratifizierung verpflichtet sich jeder Staat, seine eigene Kultur zu schützen und den illegalen Import und Export von Kulturgütern einzudämmen.

Eine Begegnung mit Afrika Das Museum Schwab nimmt die Debatte zur Ratifizierung der UNES-CO-Konvention zum Anlass und wird Forum für Austausch und Begegnung. Am Beispiel Burkina Faso will das Museum Kulturgüterraub und seine Folgen einem breiten Publikum näher bringen. Auf der Reise durch die Ausstellung mit exklusiven Bildern des Afrika-Fotografen Patrick Darlot sowie Masken und Fetischen bekannter Bildhauer Burkinas, begegnet der Besucher den Bewohnern Burkina Fasos. Mit ihren mal humorvollen, mal

L'idée de dérober des objets d'art est presque aussi ancienne que celle de les créer. De nos jours, le pillage de biens culturels relève surtout d'initiatives privées et sert à l'enrichissement de particuliers. Au cours des dernières décennies, il a atteint une dimension dramatique et alarmante, en Europe du Sud et de l'Est, en Afrique, en Asie et en Amérique latine en particulier. Cependant, en Suisse aussi le pillage d'objets d'art et sacrés provoque des brèches importantes dans l'artisanat local.

Pillage de biens culturels par l'exemple du Burkina Faso

Ivo MOUSSA est paysan et chef de masques de l'ethnie Kô: «À deux reprises, les voleurs sont venus de nuit, au moment où les hommes robustes se trouvaient aux champs éloignés. Ils m'ont volé quatre masques et quatre statues en bois. Afin d'éviter le pire, j'ai remplacé le masque servant à la protection de ma famille. Par contre, l'argent me manque pour remplacer les autres masques et statues. Au cas où je n'arriverais pas à les remplacer, il ne serait pas possible pour mes fils de me succéder en tant que chefs de masques. Comme il ne nous est plus possible de procéder aux cérémonies rituelles, que nous reste-t-il encore?»

Tankien KONATE est le sculpteur le plus important de la 16ème génération de sa famille influente. «Il n'est pas possible de remplacer les pertes d'une façon équivalente et complète; bien souvent, un masque volé ne peut pas être remplacé. Celui qui ne possède plus de masques perd un des biens les plus importants de sa vie. Chrétiens et musulmans pensent parfois pouvoir offrir à ces êtres désorientés une voie de salut et une nouvelle identité. Mais ainsi, ils les éloignent de leur propre culture et en font des orphelins de leur propre culture. Nul autre moyen n'est plus efficace à l'oppression d'un peuple que d'anéantir sournoisement sa culture et sa croyance. La pauvreté matérielle, ainsi que la pauvreté culturelle sont à l'origine de la dépendance et de la perte de confiance en soi. Si l'on arrive pas à stopper ce pillage, notre culture sera vouée à la disparition.»

Le peuple des Bobo-Fing vit à l'ouest du Burkina Faso. Eux aussi possèdent des masques qui, en raison de leur beauté, sont très recherchés en Europe par les collectionneurs. L'opinion du griot Adama MILLOGO: «Nous, griots, nous respectons les masques tout particulièrement. En tant que médiateurs, notre identité est fortement liée aux traditions. Nous considérons le vol et le pillage de masques comme la mort de tout un village. Notre dignité, notre honneur sont bafoués. Sans masques nous sommes comme un arbre sans racines.»

Edoard KOLITE est paysan et guérisseur du peuple Lobi. Le 29 août 1997, on lui a volé 4 statues fétiches en bois: «Avec les statues fétiches, j'ai perdu toute possibilité de pratiquer comme guérisseur et d'avoir un revenu. Tout notre système de santé publique est menacé, étant donné que les guérisseurs sont spécialisés dans certains maux et maladies, chaque vol entraîne une brèche nouvelle dans le système. En plus, les fétiches dérobés ne peuvent être remplacés, en raison du manque de ressources.»

Chez les Gan, le roi témoigne

«Il y a environ trente ans que nous connaissons cette sorte de pillage. A l'origine, nous avions un grand nombre de statues fétiches placées en pleine nature à des endroits sacrés. A l'exception de quelques unes, ce sont ces statues-là qui furent volées en premier. Aujourd'hui ce sont surtout les maisons qui sont cambriolées. La famille royale elle aussi fut touchée à plusieurs reprises. En tant que roi je devrais en somme posséder et porter une canne en fer forgé. En 1987, elle a disparu avec tant d'autres objets Dérobée par une bande de voleurs organisée. C'est la première des neuf reines qui l'avait apportée du Ghana afin de l'utili-



Masque fou et masque bouffle (village Ouroubouo, éthnie Kô)

ser comme attribut destiné à la fondation et à la conduite du nouveau royaume. La canne a toujours été en possession de la famille royale jusqu'à la 28ème dynastie actuelle. Elle jouissait donc d'une importance correspondante très grande. (...) Souvent l'on compare la perte d'objets sacraux à la mort d'une personne. On utilise ce parallèle afin d'aider à faire comprendre aux gens la profonde douleur ressentie. La perte est même plus lourde dans le cas des Gan. La disparition d'un être vivant, quoique ressentie douloureusement, prend sa place dans notre culture comme rite naturel et ne signifie pour nous pas non plus la fin. La perte d'un objet sacré par contre est le plus souvent irremplaçable, ne trouvant jamais une compensation équivalente. Chaque peuple se retrouve dans ses créations. De ce fait, les objets sacraux représentent pour nous également des points d'orientation. Sans eux, notre peuple n'est pas en mesure de se développer. (...) Le fétiche est un objet sacré, un objet de référence. Il n'est pas véritablement habité par un esprit, comme par exemple par un

ancêtre. Le fétiche est un lieu de rencontre, donc un lien avec le monde des ancêtres, car pour ces rencontres au niveau spirituel nous avons tout aussi besoin de lieux de rencontre. Chaque culture et tout art se servent de lieux de rencontre semblables et retrouvent en eux identité et expression. La notion africaine du sacré ne se base pas sur quoique-ce-soit de surnaturel, elle nécessite plutôt un appui concret. L'imagination du contemplateur prend vie dans l'objet sacral.»

Simon Haller Altenbergstrasse 28a 3013 Bern

Simon Haller a participé à des programmes de coopération et développement au Burkina Faso et au Ghana, et travaille aujourd'hui dans le domaine des relations publiques. Il bénéficie d'une grande liberté et il tient à apporter un regard neutre sur le thème. Grâce à ce projet, il a obtenu le prix de mass-média de la Fondation Eckenstein.

weisen, mal zynischen, mal tragischen Geschichten wecken sie die Lust am Kennenlernen des Anderen. Ein Podiumsgespräch zur Frage der Ratifizierung der UNESCO-Konvention, Filmvorführungen, Animation für Kinder, Musik und Kulinarisches schaffen Kontaktmöglichkeiten. Drei Gäste aus Burkina Faso wirken an den Veranstaltungen mit. Diese Zusammenarbeit ist der Grundstein für weitere gemeinsame Projekte in Burkina Faso und im Museum Schwab.

Unsere Zeit ist geprägt vom Zusammenrücken und der Vermischung verschiedenster Kulturen. Das Zusammenleben ver-



Les masques viennent se présenter avant de danser (village Seyou, éthnie Kô)

langt die Bereitschaft für Austausch und Kompromisslösungen. Auch die UNESCO-Konvention kann nicht allen Bedürfnissen gerecht werden. Sie verlangt von allen Mitgliedern, eigene Interessen zugunsten anderer abzutreten. Diese Bereitschaftserklärung sehen wir als Chance.

Musee Schwab, Seevorstadt 50, 2502 Biel, T 032 322 76 03, muschwab@bielstar.ch, www. bielstar.ch/culture/musee
Ausstellungsdauer: 29. Oktober 1999 bis 5. März 2000
Öffnungszeiten:
Di–Sa 10–17 Uhr, So-11–17 Uhr

La Convention de l'UNESCO

En Suisse, le débat sur la mise en vigueur de la Convention de l'UNESCO de 1970 est désormais d'intérêt public. Dès le 22 septembre 1999, les milieux concernés (cantons, musées, commerce de l'art, associations et groupes non-gouvernementaux) vont donner leurs prises de position concernant le propos du Département de l'intérieur de la Confédération. Avec la ratification, les états membres s'obligent de protéger leur propre culture et de diminuer importation et exportation illégales de biens culturels.

Une rencontre avec l'Afrique

Le Musée Schwab à Bienne saisit le débat concernant la ratification de la Convention de l'UNESCO comme l'occasion d'une manifestation et se transforme en forum pour des échanges et des rencontres (29 octobre 1999 - 5 mars 2000). Le musée souhaite faire connaître à un plus large publique le thème du vol de biens culturels et ses conséquences à l'exemple du Burkina Faso. Pendant l'itinéraire à travers l'exposition, qui contient des photos exclusives prises par le photographe Patrick Darlot, des masques et des fétiches de sculpteurs connus du Burkina Faso, le visiteur fait la rencontre des habitants du Burkina Faso.

Ils éveillent la joie de la découverte de l'autre, grâce à leurs histoires parfois pleines d'humour, parfois remplies de sagesses, parfois cyniques, voire même tragiques d'autrefois. Une discussion sous forme de podium autour de la question de la ratification de la Convention de l'UNESCO, des présentations de films, une animation pour les enfants, de la musique et de la gastronomie, créent des possibilités de contacts. Trois invités du Burkina Faso collaborent aux manifestations. Cette collaboration est à la base d'autres projets communs, au Burkina Faso et au Musée Schwab.

Notre époque est marquée par le rapprochement et le mélange des cultures les plus différentes. La vie en commun réclame une disponibilité à l'échange et aux solutions de compromis. Même la Convention de l'UNESCO ne peut pas répondre à tous les besoins. Elle réclame de tous les membres d'abandonner les intérêts personnels, en faveur d'autrui. Nous considérons cette disponibilité comme une véritable chance.

Madeleine Betschart, Archéologue, Directrice du Musée Schwab et Simon Haller